



unesco

COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)

Cinquante-septième session du Conseil exécutif
UNESCO, Paris, 25-28 juin 2024

Point 4.7 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES
POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET PERSPECTIVES POUR 2024**

Résumé

En application de la résolution EC-55/1, le présent document fournit des informations sur les principaux résultats de la mise en œuvre de la Décennie de l'Océan dans quatre grands domaines d'action – (i) Actions de la Décennie ; (ii) Structures de gouvernance et de coordination et groupes de travail informels ; (iii) Mobilisation de ressources ; et (iv) Participation et sensibilisation des parties prenantes – au cours de la période allant de juillet 2023 à mai 2024, qui comprend l'édition 2024 de la Conférence internationale de la Décennie de l'Océan. Il établit les défis et les possibilités qui restent à examiner dans chaque domaine d'action et conclut en proposant une vision et des perspectives pour 2025 et au-delà.

Décision proposée : Le Conseil exécutif de la COI est invité à examiner le projet de résolution portant la référence IOC/EC-57/[4.7], publié séparément.

1. En décembre 2017, faisant fond sur les efforts des États membres et du Secrétariat de la COI, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) (ci-après « la Décennie de l'Océan »). La Décennie de l'Océan représente une occasion unique d'opérer un changement radical dans la production et l'utilisation des sciences océaniques. Elle influencera la façon dont les pays investissent dans la science et l'innovation et y participent, pour les amener à se fixer des objectifs sociétaux et à adapter leurs investissements dans la recherche en vue de contribuer à la réalisation d'objectifs communs, notamment ceux du Programme 2030.

2. Conformément à la résolution A/RES/72/73 de l'Assemblée générale des Nations Unies et à la résolution EC-LI.1 de la COI, après la phase préparatoire de la Décennie de l'Océan (2021-2030), dont rendent compte les documents [IOC-XXX/2 Annexe 3](#) (2019), [IOC/EC-53/4.1.Doc\(1\) Rev.](#) (2020), [IOC/A-31/3.7.Doc\(2\)](#) (2021) et [IOC/EC-55/4.1.Doc](#) (2022), la période s'étendant de juillet 2023 à mai 2024 a connu sans discontinuer une intense activité liée à la mise en œuvre de la Décennie de l'Océan.

3. Les efforts déployés ont porté leurs fruits en termes d'engagement et de visibilité, de constitution d'un portefeuille solide et diversifié d'actions de la Décennie, et d'opérationnalisation et de développement de l'architecture centralisée et décentralisée pour la gouvernance et la coordination de la Décennie. L'édition 2024 de la Conférence internationale de la Décennie de l'Océan (tenue à Barcelone en avril 2024) a marqué l'apogée de l'activité menée au cours de cette période considérée, ainsi qu'un tournant pour l'avenir de la Décennie de l'Océan.

Actions de la décennie

4. Deux nouveaux appels à l'action de la Décennie ont été lancés au cours de la période considérée. L'Appel à l'action de la Décennie n° 06/2023 a été lancé en octobre 2023 et clôturé le 31 janvier 2024. Cet Appel portait sur l'engagement des partenaires d'Afrique et des petits États insulaires en développement (PEID) des Caraïbes et sollicitait auprès d'eux des idées pour assurer un mentorat et apporter le soutien nécessaire à ces régions afin de définir ensemble des actions de la Décennie. Plus de 50 propositions ont été reçues dans le cadre de cet Appel. Les activités de formation et de mentorat démarreront en juin 2024 à l'appui de 25 groupes. L'Appel à l'action de la Décennie n°07/2024 a été ouvert le 15 avril 2024 et sera clôturé le 31 août 2024. Il sollicite des contributions en nature et financières en vue de renforcer les actions et les structures de coordination existantes de la Décennie, et de déterminer quelles initiatives intégrer au mécanisme de renforcement des capacités de la Décennie de l'Océan. Tous les appels à l'action de la Décennie ont aussi sollicité des projets à adjoindre aux programmes déjà approuvés de la Décennie.

5. En mai 2024, les appels à l'action de la Décennie avaient abouti à l'approbation de 52 programmes, 363 projets et 99 contributions. Le portefeuille d'actions de la Décennie couvre tous les bassins océaniques et les 10 défis de la Décennie. Il est le fruit du travail collectif de milliers de personnes et de centaines d'institutions, et témoigne du vif intérêt que la Décennie de l'Océan continue de susciter au niveau mondial.

6. La deuxième mouture du cadre de suivi et d'évaluation de la Décennie de l'Océan, pour la période allant de juillet 2023 à juin 2024, a été lancée fin 2023. Au moment de l'établissement du présent document, des rapports avaient été achevés pour 41 % des actions de la Décennie. Ce faible taux de réponse ne permet que difficilement de repérer des tendances précises et de comparer les résultats du suivi avec la période précédente. En outre, la majorité des réponses reçues concernaient des actions de la Décennie dont les institutions chefs de file se trouvaient dans des pays développés. Très peu de données ont été soumises concernant les actions de la Décennie menées par des partenaires des PEID ou des pays les moins avancés (PMA). Même si elles offrent un aperçu des tendances générales, les données présentées ci-dessous, en particulier celles relatives à la diversité géographique, doivent donc être interprétées avec une certaine précaution. La question de l'amélioration de la couverture des données de suivi et d'évaluation des actions de la Décennie est actuellement examinée par le Comité consultatif de la Décennie et sera aussi abordée dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de la Décennie, prévue pour fin 2024/début 2025.

7. En ce qui concerne la géographie de la mise en œuvre des actions de la Décennie, les pays développés restent prédominants. Les États-Unis, la France, le Canada, le Royaume-Uni et l'Espagne sont les pays qui ont fait état du plus grand nombre d'activités mises en œuvre au cours des 12 derniers mois dans le cadre des actions de la Décennie. Les mêmes tendances sont constatées en ce qui concerne les activités prévues dans les 24 prochains mois. La couverture des bassins océaniques devient plus équilibrée, et l'on observe une augmentation des activités dans la mer Méditerranée, le Pacifique Sud et les bassins océaniques de l'Atlantique Sud. On notera la forte proportion d'actions de la Décennie mises en œuvre dans des bassins océaniques dépourvus de structures de coordination décentralisées, à l'exemple des bassins océaniques de l'Atlantique, de l'Arctique et de la mer Méditerranée.

8. Au cours de la période considérée, en Afrique et dans les PEID, respectivement 15 et 20 % des actions de la Décennie se sont traduites en activités, et les activités prévues pour les 24 prochains mois laissent présager de pourcentages similaires. Ces régions sont peu enclines à prendre la direction des actions de la Décennie, 6 % étant menées par des partenaires en Afrique et 2,6 % dans les PEID.

9. Les principaux chefs de file des actions de la Décennie sont des organisations non gouvernementales (ONG) et des instituts de recherche. En ce qui concerne le lieu de mise en œuvre des activités, on observe un déséquilibre très marqué en faveur des pays développés comme pays d'origine des institutions chef de file et des personnes participant aux actions de la Décennie. D'après les rapports communiqués pour le cadre de suivi et d'évaluation, plus de 23 000 personnes ont participé aux actions de la Décennie, dont 41 % de femmes, 47 % d'hommes et 32 % de jeunes spécialistes des océans.

10. D'après les rapports communiqués, les actions de la Décennie ont donné lieu à la mise en œuvre d'initiatives de renforcement des capacités au profit de plus de 400 000 bénéficiaires, le cœur de cible étant les jeunes spécialistes des océans. Toutefois, le déséquilibre en faveur des pays développés s'est reflété dans les nationalités déclarées des bénéficiaires, la plupart d'entre eux étant originaires d'Europe et d'Amérique du Nord. On notera que le Brésil a fait exception à cette tendance.

11. Les efforts concertés et ciblés en vue d'accroître la mobilisation dans les PEID et en Afrique se poursuivent, et passent notamment par le soutien et l'encadrement des partenaires désignés dans le cadre de l'Appel à l'action de la Décennie n° 06/2023. Avec le soutien du bureau de coordination de la Décennie en Afrique, hébergé par la Sous-commission de la COI pour l'Afrique et les États insulaires adjacents (IOCAFRICA), l'Équipe spéciale de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique a continué de superviser la mise en œuvre de la [Feuille de route de la Décennie de l'Océan pour l'Afrique](#) et a pris les rênes de l'élaboration d'un nouveau programme pour l'Afrique de la Décennie, axé sur la gestion durable des océans en Afrique. Sous la direction de la Sous-Commission de la COI pour la mer des Caraïbes et les régions adjacentes (IOCARIBE), une équipe spéciale pour l'Amérique tropicale et les Caraïbes a été constituée. Elle prépare une feuille de route régionale afin de guider les activités prioritaires dans la région. Le centre collaboratif de la Décennie pour les îles du Pacifique a été créé en septembre 2023 au sein du Centre de la Communauté du Pacifique pour les sciences océaniques, et une feuille de route régionale pour les îles du Pacifique a été présentée lors de l'édition 2024 de la Conférence internationale de la Décennie de l'Océan. Le dispositif de développement des capacités de la Décennie de l'Océan, lancé en décembre 2023, se concentrera sur les besoins de renforcement des capacités des PEID, des PMA et des jeunes spécialistes des océans.

12. D'après les rapports communiqués sur les actions de la Décennie, celles-ci ont généré environ 10 000 supports de connaissances de divers types, dont de la littérature scientifique, essentiellement consacrés aux défis 6 (Accroître la résilience des communautés face aux risques océaniques), 8 (Créer une représentation numérique de l'océan) et 10 (Changer la relation de l'humanité avec l'océan). Elles ont également généré 142 supports de connaissance essentiellement basés sur les savoirs autochtones et locaux. Les actions de la Décennie ont fait état de 9 800 cas d'intégration des connaissances, qu'il s'agisse de citations dans la littérature scientifique et grise, ou d'assimilation à

des fins d'élaboration de politiques, de gestion, d'éducation ou autres, principalement en lien avec les défis 8 (relatif aux données océaniques), 9 (relatif au renforcement des capacités), et 2 (relatif aux écosystèmes). Plus de 150 000 nouveaux ensembles de données ont été créés et ont enrichi des bases de données reconnues.

13. La COI dirige 20 programmes et projets de la Décennie sur tout un éventail de thématiques, dont de nouveaux programmes liés à la planification durable de l'océan, et un programme à l'échelle de l'Afrique axé sur la gestion durable des océans, et elle participe activement à plusieurs autres programmes. Elle accueille par ailleurs six bureaux de coordination de la Décennie, même si pour des raisons budgétaires, trois d'entre eux ne fonctionnent qu'au niveau strictement minimal de leur capacité. Par ses contributions à la Décennie, la COI est susceptible de renforcer considérablement ses activités de programme essentielles, son rôle de chef de file régional et thématique, ainsi que ses ressources humaines. Toutefois, des ressources supplémentaires sont nécessaires pour assurer la pleine mise en œuvre de ces initiatives. Outre la COI, d'autres entités des Nations Unies, comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), mènent des activités dans le cadre des actions de la Décennie. L'évaluation à mi-parcours de la Décennie de l'Océan comportera un examen des synergies existantes entre la Décennie et l'action programmatique de la COI, et aboutira à la formulation de recommandations visant à renforcer ces synergies afin de porter à leur maximum les résultats obtenus tout au long de la Décennie et au-delà.

Structures de gouvernance et de coordination et groupes de travail informels

14. En 2023, le Comité consultatif de la Décennie s'est réuni deux fois en ligne. Lors de ces réunions, il a examiné les recommandations relatives à l'approbation des programmes de la Décennie présentés dans le cadre des appels à l'action, ainsi qu'une série de questions stratégiques liées à la mesure des progrès de la Décennie, à la mobilisation de ressources, à la place des savoirs locaux et autochtones dans la Décennie et aux moyens d'accroître la participation des PEID et des PMA. Le mandat du premier groupe d'experts membres du Comité a pris fin en décembre 2023. À l'issue d'un processus de nomination ouvert, un nouveau Comité consultatif a été constitué en janvier 2024, composé de cinq membres réélus et de 10 nouveaux membres experts. Outre les experts, des représentants de la FAO, de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) ont rejoint le Comité pour occuper les trois sièges rotatifs réservés aux institutions des Nations Unies. Le nouveau Comité consultatif s'est réuni deux fois au cours de la période considérée, dont une fois en personne, en mai 2024, à Paris. Le Comité consultatif a fait porter ses discussions sur la mise en œuvre des recommandations du processus Vision 2030 et a donné des orientations sur le champ couvert par l'évaluation à mi-parcours qui sera menée prochainement.

15. Douze (12) structures de coordination décentralisées (centres collaboratifs et bureaux de coordination de la Décennie) et 16 partenaires d'exécution de la Décennie ont été mis en place. Les centres collaboratifs et bureaux de coordination jouent un rôle essentiel à l'appui de l'Unité de coordination de la Décennie, s'agissant de coordonner les actions, de catalyser de nouvelles initiatives, de favoriser la mobilisation des parties prenantes, de mobiliser des ressources et d'assurer la communication relative à la Décennie. La COI accueille six bureaux de coordination de la Décennie (région du Pacifique occidental : WESTPAC ; Amériques tropicales et Caraïbes : IOCARIBE ; Afrique : IOCAFRICA ; connaissance des océans : Section des sciences océaniques (IOC/OSS) ; partage des données : Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE) ; et observation des océans : Système mondial d'observation de l'océan (GOOS)). Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour rendre pleinement opérationnels les bureaux de coordination de la Décennie axés sur la région Amériques tropicales et des Caraïbes, la région Afrique, le partage des données et de l'observation des océans. Les bureaux de coordination, centres collaboratifs et partenaires d'exécution de la Décennie ont indiqué que durant la période écoulée, ils ont mis en œuvre plus de 1 379 initiatives de renforcement des capacités à destination de plus de 29 000 bénéficiaires, dont 48 % de femmes et 63 % de jeunes spécialistes

des océans. Outre l'action menée par les centres collaboratifs de la Décennie, des discussions sont en cours avec les différents partenaires en vue de créer de nouveaux centres pour les défis 1 (Comprendre et combattre la pollution marine) et 4 (Développer une économie océanique durable et équitable).

16. Trente-huit (38) comités nationaux de la Décennie ont été créés et mettent en œuvre diverses initiatives destinées à susciter l'intérêt et à mobiliser des ressources pour la Décennie au niveau national, ainsi qu'à fournir une plate-forme pour examiner les priorités nationales alignées sur la Décennie. La répartition géographique mondiale des comités nationaux de la Décennie présente d'importantes lacunes, en particulier dans les PEID. Seuls 11 des comités actuels ont communiqué un rapport au titre de la première mouture du cadre de suivi et d'évaluation. Ces comités comptent en moyenne 37 membres (dont la plupart sont issus d'organes gouvernementaux ou d'instituts de recherche), 18 % de jeunes spécialistes des océans et 44 % de femmes. En tout, les comités ont déclaré avoir mené plus de 230 activités liées à la Décennie (initiation à l'océan, renforcement des capacités et ateliers faisant partie des activités les plus courantes).

17. Un groupe de coordination des données a été mis sur pied en décembre 2021 pour soutenir l'élaboration et l'application de la stratégie de la Décennie en matière de données, d'informations et de connaissances. Un groupe de travail a été créé en vue d'élaborer un plan de mise en œuvre de la stratégie, qui devrait être publié en juillet 2024. Le groupe sur les données du secteur privé compte 10 membres du secteur privé, qui mettent au point des actions visant à faciliter le partage de données entre le secteur privé et la communauté scientifique. Le groupe de communication stratégique a été reconduit. Il comprend 25 experts en communication qui conseillent l'Unité de coordination de la Décennie sur les outils et approches en la matière. Une liste d'experts de la Décennie de l'Océan, qui compte plus de 220 membres, a été établie afin de disposer d'un vivier d'experts qui aideront le Secrétariat de la COI à définir les cibles stratégiques des défis de la Décennie de l'Océan, à examiner les propositions de programmes de la Décennie et à mener les processus d'examen périodiques de la Décennie.

Mobilisation de ressources

18. Les États membres et organisations suivants ont versé des contributions financières ou en nature spécifiques à l'appui des activités de coordination de la Décennie au cours de la période considérée : Belgique (Gouvernement des Flandres), Canada, France, Fugro, Japon, Norvège, Portugal, République de Corée, Conseil de la recherche de Norvège, Schmidt Ocean Institute, Suède, et REV Ocean.

19. La mobilisation de ressources en nature et financières reste un enjeu majeur pour la réussite de la mise en œuvre de la Décennie. Des ressources sont nécessaires pour financer les coûts de coordination aux niveaux central (l'Unité de coordination de la Décennie) et décentralisé (notamment les bureaux de coordination de la Décennie dirigés par la COI) ainsi que les actions de la Décennie, qu'il s'agisse des actions approuvées ou à venir. D'après les données communiquées par les programmes de la Décennie au titre du cadre de suivi et d'évaluation, environ 32 millions de dollars des États-Unis ont été obtenus pour les 12 prochains mois, alors que 43 millions de dollars supplémentaires seraient nécessaires pour la pleine mise en œuvre, ce qui représente un déficit de financement de 54 %.

20. L'Alliance pour la Décennie de l'Océan s'est développée au cours de la période considérée et compte désormais 11 mécènes et 19 membres institutionnels. Ses membres se sont investis dans les manifestations de haut niveau et dans l'amélioration de la visibilité de la Décennie de l'Océan auprès de ceux qu'ils représentent. Des efforts continuent d'être déployés pour collaborer avec les membres de l'Alliance en vue de mettre en place des initiatives conjointes de financement ou de soutien au profit de la Décennie. Des appels à l'action conjoints ont été lancés en coopération avec le Forum Belmont et le Partenariat pour une économie bleue durable, dirigé par la Commission européenne.

21. D'importants efforts ont été consentis pour mobiliser des fondations philanthropiques au cours de la période considérée. Une réunion en présentiel du Dialogue avec les fondations a été organisée en juin 2023 à Monaco par la Fondation Prince Albert II de Monaco. La [Déclaration de Monaco](#) (2023) qui en a résulté a fait émerger quatre domaines d'action prioritaires, dont les détails, en cours de définition, feront l'objet d'un atelier réunissant les participants de la quatrième édition du Dialogue avec les fondations, qui sera organisé à Rio de Janeiro en septembre 2024 par la Fondation Boticario.

22. Les détachements et prêts de personnel accordés par la France, le Japon et Fugro (partenaire du secteur privé) apportent un soutien inestimable à la coordination de la Décennie.

23. Pour conserver la dynamique et le niveau d'activité actuels, des ressources supplémentaires, financières ou en nature, doivent être mobilisées de toute urgence pour permettre à l'Unité de coordination de la Décennie de fonctionner durablement. Par ailleurs, d'importantes ressources devront être mobilisées à l'appui des actions de la Décennie.

Participation et sensibilisation des parties prenantes

24. D'intenses efforts ont été déployés au cours de la période considérée pour favoriser la participation et la sensibilisation des parties prenantes. De nombreuses manifestations portant sur différents aspects de la Décennie de l'Océan ont été organisées dans le cadre du Sommet sur les objectifs de développement durable (New York, septembre 2023), de la COP-28 (Dubai, décembre 2023), de la quatrième Conférence internationale sur les PEID (Antigua-et-Barbuda, mai 2024) et de la conférence « Immersed in Change » (Costa Rica, juin 2024). L'édition 2024 de la Conférence internationale de la Décennie de l'Océan, dont il est question ci-après, a été le point culminant de la participation des parties prenantes au cours de la période considérée.

25. Au cours de la période considérée, le site Web de la Décennie de l'Océan a reçu 194 500 visiteurs (dont 60 % de femmes, 38 % d'hommes, et une majorité d'utilisateurs de moins de 34 ans), qui ont consulté 611 000 pages. Le site intègre le réseau de la Décennie de l'Océan, une plate-forme communautaire en ligne d'échange et de collaboration qui compte plus de 8 000 utilisateurs inscrits et assure l'hébergement numérique des différents groupes travaillant dans le cadre de la Décennie. La campagne de communication GenOcean, actuellement en cours de refonte, sera relancée en 2024 et mettra l'accent sur les initiatives de science citoyenne.

26. Les médias sociaux de toutes les plates-formes de la Décennie de l'Océan comptent désormais environ 75 000 abonnés, ce qui représente une nette augmentation par rapport à la période précédente. D'après les rapports communiqués au titre de la première mouture du cadre de suivi et d'établissement de rapports, le nombre total d'abonnés aux médias sociaux des actions de la Décennie, des centres collaboratifs, des bureaux de coordination, des partenaires d'exécution et des comités nationaux de la Décennie dépasse les trois millions.

Processus Vision 2030 et édition 2024 de la Conférence internationale de la Décennie de l'Océan

27. Le processus Vision 2030, dont la mise en œuvre a démarré au début de l'année 2023, a constitué un pôle d'activité important durant la période écoulée. Dix groupes de travail « Vision 2030 » ont été créés, chacun ayant pour mandat de rédiger un livre blanc définissant une ambition stratégique pour l'un des 10 défis de la Décennie de l'Océan. Les avant-projets de livres blancs ont été soumis à un processus d'examen ouvert au début du mois de janvier 2024 et ont servi de base à l'Unité de coordination de la Décennie pour l'élaboration du rapport sur les résultats du processus Vision 2030 (série de la COI sur la Décennie de l'Océan, numéro 50). Ce rapport, qui s'appuie sur les principales conclusions des livres blancs et contient des analyses transversales et interdisciplinaires relatives aux défis de la Décennie de l'océan, s'intéresse aux thèmes transversaux prioritaires en lien avec l'établissement de conditions propices au déploiement de la Décennie de l'océan. Il a été examiné lors de l'édition 2024 de la Conférence internationale de la Décennie de l'Océan ainsi que par le Comité consultatif de la Décennie avant d'être finalisé.

28. Accueillie par l'Espagne et organisée conjointement avec l'UNESCO/COI, l'édition 2024 de la Conférence internationale de la Décennie de l'Océan a constitué, au cours de la période considérée, le point central de la mobilisation des parties prenantes, ainsi qu'une étape clé des discussions relatives aux résultats du processus Vision 2030. Point culminant de la Semaine de la Décennie de l'Océan (du 8 au 12 avril 2024), cette conférence de trois jours (du 10 au 12 avril 2024) a accueilli plus de 2 600 participants venus de 124 pays et sa retransmission en direct a généré plus de 3 000 vues (visiteurs uniques). La conférence s'est articulée autour de quatre sessions thématiques, associant débats en séance plénière et dans le cadre de séances parallèles, qui ont permis de discuter des résultats du processus Vision 2030 et de dégager un consensus sur les priorités de la Décennie de l'Océan en matière de science et de connaissances, ainsi que sur les principales conditions propices qui doivent être créées ou renforcées à l'appui de la Décennie.

29. Le résultat majeur de la Conférence a été la [Déclaration de Barcelone](#), qui reprend les principales recommandations de la Conférence et synthétise une série d'annonces et d'engagements faits par l'UNESCO/COI et ses partenaires lors de la Conférence concernant notamment : le lancement de nouveaux programmes de la Décennie sur la planification durable de l'océan et la gestion durable des océans en Afrique ; la création à Barcelone d'un nouveau centre collaboratif de la Décennie consacré à l'économie durable des océans ; le lancement d'une initiative sur les villes côtières, qui sera associée à une manifestation spéciale sur la résilience côtière organisée en amont de la Conférence des Nations Unies sur les questions relatives aux océans de 2025 ; la tenue d'un congrès international sur les villes côtières, qui sera accueilli par l'UNESCO/COI et la municipalité de Qingdao (Chine) début 2024 ; et de nouveaux flux de financement pour l'Afrique et les petits États insulaires en développement (PEID).

30. La Conférence a par ailleurs créé un élan important qui a renforcé la visibilité et la portée de la Décennie. Le site Web de la Décennie a accueilli 21 000 nouveaux utilisateurs issus de 207 pays, et 66 000 pages ont été consultées avant et pendant la Conférence. La Conférence a donné lieu sur les réseaux sociaux à la publication de 496 messages, à 690 000 réactions et à l'enregistrement de plus de 4 000 nouveaux abonnés.

Perspectives pour la prochaine période

31. La diffusion et l'opérationnalisation des recommandations de la Déclaration de Barcelone seront au cœur des activités de la prochaine période. Cette Déclaration, ainsi que les recommandations plus détaillées figurant dans le rapport sur les résultats du processus Vision 2030, serviront à orienter les travaux futurs de l'Unité de coordination de la Décennie, notamment dans la perspective : de définir le périmètre des futurs appels à l'action de la Décennie, afin de contribuer aux besoins prioritaires mis en évidence pour chaque défi ; de mettre en place de nouveaux processus et de nouvelles structures en vue de contribuer à la mise en œuvre des recommandations transversales ; et de mener des discussions ciblées avec les bailleurs de fonds afin de faire coïncider la mobilisation de ressources avec les besoins les plus urgents de la Décennie de l'Océan. Un cadre de suivi des progrès de la mise en œuvre des recommandations est en cours d'élaboration, avec pour horizon l'édition 2027 de la Conférence internationale de la Décennie de l'Océan et la période qui suivra.

32. Les grandes manifestations internationales à venir, notamment la COP-16 de la Convention sur la diversité biologique (Cali, novembre 2024) et la COP-29 de la CCNUCC (Bakou, novembre 2024), offriront d'importantes occasions de débattre et de mettre en place des partenariats en vue de contribuer à la mise en œuvre des recommandations de la Déclaration de Barcelone. Une coopération étroite a été établie avec la France et le Costa Rica, qui accueilleront conjointement l'édition 2025 de la Conférence des Nations Unies sur les questions relatives aux océans (Nice, juin 2025) en veillant à ce que les résultats de l'édition 2024 de la Conférence internationale de la Décennie de l'Océan servent à étayer les débats de 2025 sur les priorités en matière de science et de connaissances, et à catalyser les actions et les partenariats – une action sera notamment fortement mobilisée en vue de mettre sur pied le congrès scientifique One Ocean, manifestation spéciale qui se tiendra en amont de la Conférence des Nations Unies sur les questions relatives aux océans.

33. L'année 2025 marquera la moitié de la période de mise en œuvre de la Décennie de l'Océan. Comme il est prévu dans le plan de mise en œuvre, une évaluation à mi-parcours de la Décennie sera réalisée, dont les résultats seront présentés à l'Assemblée de la COI à sa 33^e session, en 2025. L'évaluation à mi-parcours aboutira à l'élaboration de recommandations visant à renforcer la mise en œuvre et à accroître l'incidence de la Décennie de l'Océan, l'accent étant mis sur la gouvernance et la coordination, la mobilisation de ressources, l'incidence au niveau des sciences et des politiques, la participation et la sensibilisation, et les synergies avec l'action programmatique de la COI. On trouvera dans le document [IOC/EC-57/4.7.Doc\(2\)](#) le cadre conceptuel défini pour l'évaluation, y compris la méthodologie et le calendrier proposés.

34. La prochaine manifestation prévue dans le cadre de la série triennale de conférences internationales de la Décennie de l'Océan aura lieu en 2027. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé fin 2024 à l'intention des États membres souhaitant accueillir la Conférence de 2027, l'annonce du pays hôte devant être faite à la 33^e session de l'Assemblée de la COI, en 2025.